

ACESRF
ADF
AMF
AMRF
ASP
APCA
CGPME
CNMCCA

FAMILLES RURALES



**GROUPE
MONDE
RURAL**

Association loi 1901
11 rue de La Baume
75008 Paris

FNFR
FNH&D
FNSAFER
FNSEA
JA
SOL ET CIVILISATION
UNAPL
UNMFREO
UPA

Paris,
Le 09 novembre 2010

Communiqué de presse

Cinq mois après son lancement, 80% des mesures du plan en faveur des territoires ruraux seraient "mises en œuvre ou largement engagées", comme indiqué par Michel Mercier dans une communication en Conseil des ministres, mercredi 27 octobre.

Le Groupe Monde Rural se félicite que certaines mesures soient effectivement engagées, telles que la signature d'un accord avec onze opérateurs de services publics qui s'engagent à mutualiser leurs actions, la parution d'une circulaire précisant les conditions d'installation de 250 maisons de santé d'ici 2013 ou encore la sélection de 115 nouveaux pôles d'excellence rurale.

Toutefois, deux grands chantiers restent à mener, à savoir le Fonds d'Aménagement Numérique du Territoire et l'amélioration de la desserte ferroviaire.

Concernant le Fonds d'Aménagement Numérique du Territoire, le Groupe Monde Rural demande qu'il puisse être pérenne afin que demain aucune zone blanche ne subsiste sur nos territoires ! La couverture numérique par le très haut débit de l'ensemble du territoire n'est pas une question de confort mais bien une donnée essentielle au maintien et au développement de l'activité dans nos territoires ruraux.

Le Groupe Monde Rural attend de la convention signée avec la SNCF concernant les trains "d'équilibre du territoire", à savoir les trains Corail, Teoz, Intercités, ..., et qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011, qu'elle permette de conserver et de moderniser les quarante lignes de trains interrégionaux. Il est fondamental de maintenir, voire d'améliorer le niveau de service (fréquence, desserte, confort, ...) de ces lignes intermédiaires : ce sont elles qui irriguent nos territoires !

De plus, le Groupe Monde Rural regrette que la RGPP conduise à un désengagement de l'Etat dans ses missions régaliennes.

Le Groupe Monde Rural dénonce d'autre part la suppression de l'exonération de cotisations sociales patronales pour les organismes d'intérêt général comportant 10 salariés et plus situés en ZRR dans le projet de loi de finances pour 2011. En effet, une telle proposition remettrait en cause les nombreuses initiatives conduites par des associations qui concourent au développement du lien social en milieu rural et donc au développement et au maintien de l'emploi en zones fragiles.

Enfin, le Groupe Monde Rural s'inquiète des conséquences de la réforme des collectivités territoriales qui remet en cause un certain nombre de financements à destination des territoires ruraux.

Malgré quelques avancées, les espaces ruraux restent donc toujours menacés : le Groupe Monde Rural demande une véritable politique rurale avec des moyens afin de maintenir ces espaces de projets !

Rappel :

Le Groupe Monde Rural, instance d'échanges, de concertation, de réflexion et de proposition, rassemble des organisations professionnelles, des réseaux associatifs et des associations d'élus locaux et territoriaux. Les principaux objectifs du Groupe Monde Rural sont de promouvoir une vision horizontale des enjeux liés à la ruralité.

Groupe Monde Rural – 11, rue de la Baume - 75008 PARIS
Contact : Isabelle ALLEMAND - Tél : 01 53 83 48 28 - Email : isabelle.allemand@fnsea.fr
www.groupemonderural.fr